

Comme tant de « bons bourgeois » M. suivait avec quelque appréhension l'évolution de l'état des choses en France et, comme nombre de gens de son milieu, (dont son frère JEAN-NICOLAS) il aura probablement aussi donné l'hospitalité à des émigrés*).

Après la reddition de la ville en 1795 M. ne fit pas partie du groupe de notables qui remplaça le 30 juin l'ancien magistrat, mais nous le retrouvons membre de la Commission des seize chargée le 7 juillet de la répartition de la contribution de guerre imposée à la ville. (9)

Fixée primitivement à 1500 mille livres, la contribution fut réduite de 600 000 livres sans que cette réduction fût jugée suffisante. Les protestations parmi les nobles et les bourgeois aisés ne s'apaisèrent que lorsque, à la suite de la divulgation de l'emplacement du trésor des *Custine* de Wiltz, la contribution fut ramenée à 324 000 livres — non compris les sommes mises à charge des couvents. (10)

Afin de permettre à la commission des seize de faire la répartition « au sol la livre », l'administration d'arrondissement nomma le 6 août neuf « asseyeurs » — dont Mullendorff — pour élaborer le fameux état d'évaluation des fortunes, liste de 1227 noms qui nous apprend que Mullendorff était riche de 3 880 louis neufs et qu'il devait payer 940 livres et 18 sols.**)

Mais quel holà d'une part, dès que ce tableau fut porté à la connaissance des intéressés, et quel désappointement d'autre part, lorsqu'il fut reconnu que la répartition n'atteignait pas le chiffre fixé par les Français.

L'agitation arriva à son comble lorsque, dans la nuit du 28 au 29 novembre, le général *Friant* fit prendre pour otage le maire *Pfortzheim* et les notables *Reuter*, Mullendorff, *Renardy*, *François*, *Hochhertz* et qu'il ne les libéra le lendemain qu'après paiement d'une somme de 30 804 livres « à quoi se montait la quote-part des rentiers défallants »***).

Le commissaire du pouvoir exécutif *Legier* étant intervenu, l'Administration centrale décida le même jour qu'il serait prélevé une somme de 61 169 livres sur un certain nombre de citoyens « à titre d'avance et d'emprunt pour et au nom de tous les citoyens de la ville. » Au fur et à mesure des rentrées, des prélèvements seraient faits dans l'intérêt des six notables précités pour leur rembourser l'avance qu'ils avaient été obligés de faire pour obtenir leur libération.

*) Rappelons à cette occasion que Lafayette, après sa défection (19. 8. 1792), avait été consigné chez des bourgeois de Luxembourg, et qu'il faillit même y être assassiné par des émigrés. Il quitta la ville le 15 septembre, sous l'escorte de quelques officiers et de 16 soldats prussiens, pour être transféré à Wesel (8)

**) A. titre de comparaison : la veuve *Pescatore* (cf. fasc. 2 p. 456), cinquième en rang parmi les bourgeois, devait payer environ quatre fois plus que Mullendorff.

***) Plainte de l'administration municipale contre le général *Friant*, adressée le 4. 12. 1795 au ministre de la Justice à Paris. Citée par A. Lefort.